

Nanterre, le 19 janvier 2023

Relevé de conclusions – Alerte sociale

Comme le prévoit la réglementation relative à la négociation préalable, le directeur académique des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine a invité le SNUipp-FSU92 à prendre part à une réunion de négociation préalable au dépôt d'un préavis de grève du 23 janvier 8h jusqu'au 17 février 2023 17h.

La réunion s'est tenue au siège de la DSDEN des Hauts-de-Seine le vendredi 20 janvier 2023 à 8h30.

Participaient à la réunion :

Pour l'administration : monsieur Frédéric FULGENCE, directeur académique des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine, monsieur Antoine CUISSET, secrétaire général de la DSDEN des Hauts-de-Seine,

Pour le SNUipp-FSU92 : madame Christine PARAT et monsieur Pascal HOUDU, représentants du SNUipp-FSU92.

Le directeur académique des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine ouvre la réunion en rappelant le cadre législatif et réglementaire du processus de négociation préalable.

Le SNUipp-FSU92 explique les motifs qui le conduisent à envisager le dépôt d'un préavis de grève :

- Conscience et constat de la baisse démographique en revanche au quotidien il y a toujours un impact d'évolutions antérieures (RASED, formation initiale, formation continue), la baisse démographique aurait pu être l'occasion de donner un nouveau souffle au système éducatif
- La baisse démographique associée à des créations de postes aurait pu permettre d'accompagner l'école inclusive
- Besoin de faire du métier des AESH un vrai métier avec un statut
- Recréation et développement des Plus de maîtres que de classes
- Recrutement de personnels non enseignants pour aider les directeurs d'école au quotidien
- Besoin de poursuite d'amélioration du E/C, pour prendre en compte l'évolution de la société et des rapports enseignant/élève et enseignant/famille
- Amélioration du remplacement

Une discussion s'engage entre le directeur académique des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine et les représentants du SNUipp-FSU92.

Il précise que le dialogue social est essentiel pour avancer pour les personnels et les élèves. Durant les 3 dernières années il y a eu une forte baisse des effectifs et une augmentation des moyens aboutissant à un taux d'encadrement plus favorable dans le département. Le choix académique de maintenir une attention particulière au département malgré cette baisse permet de poursuivre à la rentrée prochaine cette évolution positive des conditions d'exercice et d'apprentissage. L'allocation progressive des moyens permet de prendre en compte les besoins de l'école avec les inspecteurs de circonscription et d'avoir une analyse fine des situations. Il est par ailleurs nécessaire d'être prudent compte tenu de la très forte mobilité des populations dans le département pour envisager les ajustements indispensables. Les schémas de formation ont évolué et de nouvelles modalités

sont apparues, les formations d'initiative locale peuvent répondre aux besoins localement identifiés. Par ailleurs la création de nouveaux postes de remplaçants et le rééquilibrage entre les circonscriptions permettra également l'amélioration du remplacement à la rentrée prochaine. Le projet de carte scolaire prend en compte la thématique de l'école inclusive (enseignant référent, ULIS, unité d'enseignement élémentaire autisme). L'accompagnement des élèves en situation de handicap est réalisé avec les partenaires de l'Education nationale. Concernant la direction d'école, le département des Hauts-de-Seine maintient, dans le projet de carte scolaire, un régime de décharge de direction plus favorable que le régime national.

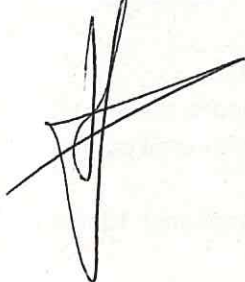
A l'issue des échanges, la position finale du directeur académique des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine est la suivante :

Les situations sont examinées individuellement par chaque école, ce qui sera le cas à la rentrée également. La déprise démographique associée au redéploiement des moyens permet une amélioration de la situation sur tout le territoire et au bénéfice de tous les élèves en poursuivant l'accompagnement de la poursuite du déploiement de l'école inclusive et la prise en compte de besoins de remplacement.

A l'issue des échanges, la position finale du SNUipp-FSU92 est la suivante :

compte tenu de l'inquiétude pour la profession et malgré les éléments communiqués le SNUipp FSU 92 maintient son préavis de grève.

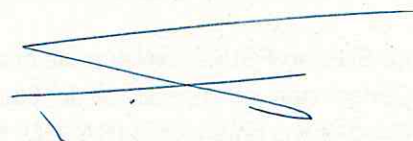
Pascal HOUDU

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a sharp upward stroke and a horizontal line.

Christine PARAT

A handwritten signature in black ink, featuring a large, circular loop at the beginning, followed by several smaller loops and a final horizontal stroke.

Frédéric FULGENCE

A handwritten signature in blue ink, characterized by a long, horizontal line that starts with a small loop and ends with a sharp, upward-pointing stroke.